



Programme du 4 avril 2024

Organiser le CSE, les CSSCT et les RP autour du recueil de l'expression collective des salariés

8h30 - 9h00	Accueil
9h00 – 10h30	Mettre les salariés au centre de l'action syndicale et les réunions du CSE à leur juste place
10h30 – 10h45	Pause matinée
10h45 – 12h30	Articuler l'enquête auprès des salariés, une communication syndicale permanente sur les sujets prioritaires des salariés et la négociation avec les Directions Opérationnelles
12h30 – 14h00	Pause méridienne
14h00 – 16h30	Adopter une démarche d'instruction unique pour recueillir l'expression collective des salariés (Projets de réorganisation et d'aménagement Risques Graves, inspections, etc.)